

HENRIMAN FORMATION

# CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

RECUEILLIR LES AVIS DE NOS PARTENAIRES POUR S'AMELIORER



## **Henriman a tenu son troisième conseil de perfectionnement !**

Le Conseil se tient 1 fois par an et rassemble la direction, des membres d'Henriman (équipe pédagogique mais aussi administrative), des représentants des délégués des alternants et aussi des gérants ou tuteurs des entreprises partenaires.

**Le Conseil de perfectionnement constitue une obligation légale pour les CFA.**

**Il permet de recueillir les avis de nos entreprises partenaires afin d'améliorer nos offres de formation.**

## Nos chiffres

Pour la promotion 2021-2022 le Conseil félicite ceux qui ont obtenu leur certification.

90.1% d'obtention des certifications sur présentation à l'épreuve finale

165

apprenants

4.77/5 : Note moyenne attribuée à la formation par les répondants  
(taux de retour des enquêtes 95.5%)



10.8% de ruptures sèches

88.6% d'insertion dans l'emploi

(taux de retour des enquêtes : 48%)

Le Conseil recommande :

- De développer les séances de formations à distance ;
- Aménager l'espace de pause des alternants
- Utiliser de nouveaux supports et outils pédagogiques
- Mettre en place un événement collectif pour la remise des diplômes
- Favoriser les entreprises qui répondent favorablement à la législation du permis de former ;
- Mettre en place des rencontres avec les professionnels du secteur



Henriman s'engage :

- Renforcer les événements pédagogiques pour toutes les formations
- Mettre en place de nouvelles plateformes pédagogiques comme Canva ou Génially
- Mettre à disposition un parc informatique pour les alternants ne disposant pas de PC ou autre appareil numérique.
- Développer la multimodalité ;
- Mettre en place en fin de parcours un job dating avec les professionnels de la branche ;
- Développer les engagements RSE du CFA,



**Le rythme de l'alternance est idéal et facilite l'apprentissage des compétences au centre et en entreprise »**